

Discussion générale et éléments de comparaison

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **44 (2002)**

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Parmi les espèces sauvages le cerf domine, les autres espèces étant seulement signalées. Les sept éléments appartenant à la grue ont été attribués à un seul individu.

La distribution anatomique des vestiges de porc (fig. 32 C) montre que, dans l'ensemble, toutes les parties du squelette sont présentes. On peut supposer qu'une grande partie des fragments de côtes non spécifiquement identifiés leur appartiennent. L'absence presque totale de vertèbres attribuées aux porcins et aux mammifères de taille moyenne pourrait être le résultat de la préparation de boucherie: on sépare en effet la carcasse en deux moitiés en extrayant la colonne vertébrale.

Pour le porc, le nombre minimum d'individus comptabilisés à partir des restes est d'environ 30 sujets, avec un sex-ratio de 8 mâles pour 2 femelles. A peu près 80% des individus sont abattus entre 12 et 18 mois, 10% autour de 6 mois et les 10% restants entre 24 et 42 mois.

Les ossements de bovins appartiennent essentiellement au squelette post-cranien. Il est difficile de dire s'ils sont attribuables à un ou plusieurs individus. Cependant le degré d'épiphyse de chacun des éléments correspond à un âge évalué entre 15 et 30 mois, ce qui pourrait indiquer que ces ossements appartiennent à un seul individu.

Les espèces de basse-cour – poules et oies – sont représentées par des individus adultes; leur nombre est difficile à estimer.

A ces restes d'animaux domestiques s'ajoutent quelques vestiges d'espèces sauvages:

Le cerf élaphe, dont les 43 fragments osseux crâniens et post-craniens permettent d'identifier un jeune mâle; une grande partie des éléments anatomiques appartiennent à deux pattes, une antérieure et une postérieure.

Un os du tarse a permis d'identifier un jeune lièvre.

Parmi la faune aviaire, on note la présence d'une perdrix grise et d'une grue.

Datation

La datation de la fosse st. 383 se fonde sur la céramique qui, en l'occurrence, livre peu d'éléments précis, mais les types présents (imitation de bol Hofheim 12 à collerette rectiligne, Drack 21 «précoce», pots AV 63, amphores) sont tout à fait compatibles avec la datation proposée pour l'érection du monument sud, soit aux environs du milieu du I^{er} s. ap. J.-C. La chronologie relative des deux dépôts de l'enclos sud (st. 241 et 383) ne peut être établie sur la base des indices disponibles.

2.4. Trouvailles de surface et hors contexte

Un certain nombre de trouvailles ont été récoltées au gré des décapages effectués à l'intérieur des enclos des deux monuments funéraires. Quelques-unes d'entre elles ont pu être attribuées à l'un ou l'autre des ensembles décrits ci-dessus, en fonction de leur localisation ou de leur parenté avec des objets inventoriés (st. 233: n^{os} 36, 61 et 81; st. 241: n^{os} 140, 142, 148, 149 et 182).

La planche 39 réunit quelques objets métalliques dont la localisation ou le type pourraient suggérer une appartenance à l'un des ensembles étudiés.

Outre ces quelques objets, d'autres trouvailles – céramiques⁸⁵ et numismatiques⁸⁶ en particulier – jalonnent l'histoire des enclos jusqu'à leur démantèlement. L'une des découvertes les plus intéressantes, à savoir une tablette de malédiction en plomb (*tabula defixionis*), a été mise au jour à l'arrière du monument nord⁸⁷.

3. Discussion générale et éléments de comparaison

Des trois ensembles étudiés ici, deux se présentent sous la forme de simples fosses recelant des vestiges en grande partie brûlés, récoltés sur une aire de crémation non localisée (st. 241 et 383). Les seules caractéristiques les distinguant d'une sépulture à incinération gallo-romaine «classique» sont leurs très grandes dimensions⁸⁸ et l'absence ou la rareté des restes humains incinérés.

L'existence de fosses de taille plus modeste recelant des offrandes (primaires ou secondaires) et caractérisées par l'absence ou la faible quantité des ossements humains est régulièrement signalée dans les contextes funéraires gallo-romains. C'est en particulier le cas dans le cimetière même d'*En Chaplix*, où plusieurs dizaines d'exemples ont été recensés et réunis sous l'appellation générique de «dépôts funéraires»⁸⁹. Selon les cas, plusieurs interprétations sont possibles pour ces ensembles, sans qu'il soit toujours possible de trancher, de la simple fosse de rebut au dépôt organisé d'offrandes après prélèvement de la plus grande part des os humains pour une destination inconnue. Non sans réserve, c'est cette seconde interprétation que nous retenons pour les deux ensembles précités, l'extraction des restes humains ayant pu se faire en vue d'un dépôt sur les monuments. Reconnaissons toutefois que dans bien des cas où les ossements sont, comme dans la st. 383, présents en faible nombre, l'identification d'une sépulture ne peut être définitivement écartée: les analyses ostéologiques montrent en effet que, dans les pratiques funéraires gauloises et gallo-romaines, le ramassage effectué sur le lieu de crémation s'est

⁸⁵ On recense à la fois des éléments contemporains de l'érection des monuments et des éléments plus tardifs, un peu moins nombreux (II^e-III^e s. ap. J.-C.). On peut relever que les cruches sont proportionnellement bien représentées, ce que l'on pourrait tenter de mettre en relation avec des pratiques rituelles (libations?); par ailleurs, comme dans les dépôts eux-mêmes, la vaisselle de table, et en particulier celle à boire, est très peu présente.

⁸⁶ On peut relever en particulier la découverte, dans l'enclos sud, de deux antoniniens de Gallien (Rome, antoninien, 267-268 ap. J.-C. *RICV*, 1, p. 146, n^o 179 (K); 1,28 g, inv. 89/7853-17) et de Tetricus I^{er} (Cologne, antoninien, 273 ap. J.-C. *ELMER* 1941, p. 83, n^{os} 772 ou 776; 2,38 g, inv. 89/7853-18), dont la perte ou le dépôt pourrait coïncider avec la période de démantèlement des monuments (fin du III^e s. ?).

⁸⁷ Objet étudié par R. Frei-Stolba: cf. *infra* p. 115-120.

⁸⁸ La surface de ces deux fosses avoisinent 2,6 m², alors que la surface des incinérations du cimetière voisin est en moyenne de 0,3 m² et n'approche que rarement 1 m².

⁸⁹ CASTELLA *et al.* 1999, vol. 1, p. 93-95.

effectué parfois d'une façon très partielle, que l'on qualifiera de symbolique.

Aucun des dépôts funéraires du cimetière voisin n'atteint la richesse de ceux des enclos. Néanmoins, trois ensembles au moins méritent d'être mentionnés à titre de comparaison⁹⁰, en particulier en raison de la présence dans leurs inventaires d'offrandes relativement luxueuses (verrerie, garnitures métalliques de coffrets, fer damasquiné) et de plusieurs amphores, sur lesquelles nous reviendrons un peu plus loin. Bien qu'ils soient sensiblement postérieurs aux dépôts des enclos (première moitié du II^e s. ap. J.-C.), on notera que ces trois ensembles appartiennent à la première période d'utilisation du cimetière et que ce mode de dépôt tend par la suite à se raréfier.

Dans le cas de la st. 383 au moins, la présence des restes humains et des éléments de décor du lit funéraire témoigne

à coup sûr d'une crémation. Les restes fauniques et les amphores, vestiges probables d'un banquet organisé à l'occasion de ces funérailles, ont-elles été livrées aux flammes du même bûcher? C'est ce que suggère la présence conjointe de ces vestiges dans la même fosse, mais on ne peut être catégorique à ce sujet. Quoi qu'il en soit, aucun indice ne permet de localiser d'éventuels bûchers dans l'enclos sud.

L'ensemble st. 233 constitue quant à lui une structure différente et plus complexe. Nous avons proposé d'y voir les vestiges d'un édifice en bois sans doute imposant dont le plan est défini par quatre larges poteaux profondément implantés. Ayant peut-être servi à l'exposition de la dépouille, cette construction a été livrée aux flammes, probablement dans le cadre d'une crémation dont témoigne la découverte d'ossements humains incinérés. La disposition

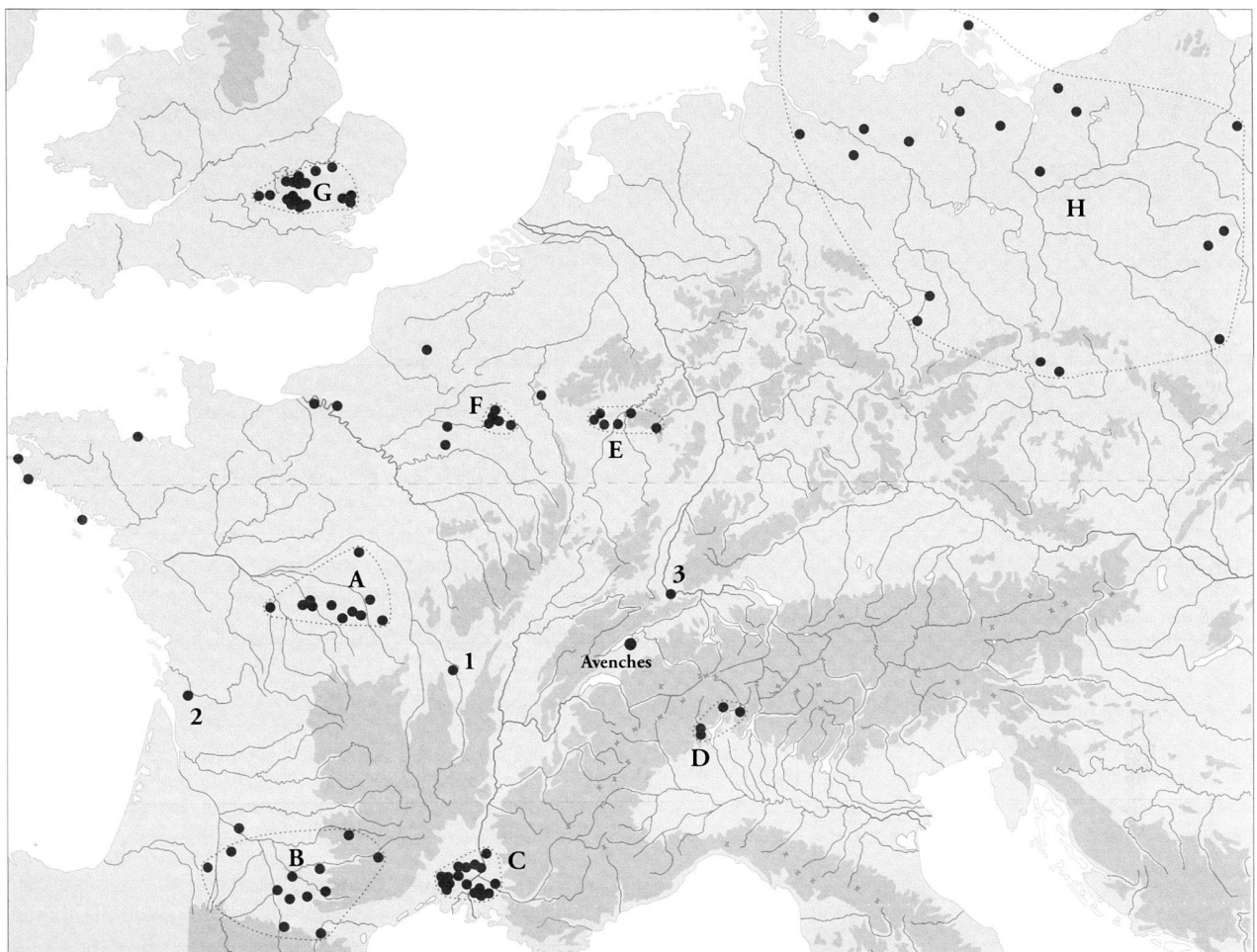


Fig. 33. Carte des ensembles funéraires aristocratiques des périodes laténiennes et romaines de Gaule et des régions limitrophes. D'après: FERDIÈRE/VILLARD 1993, fig. 3-55, p. 261.

- 1 Chassenard (Allier)
- 2 Saintes (Charente-Maritime)
- 3 Augst (BL, CH)
- A "groupe de Fléré-la-Rivière (Bituriges)"
- B puits funéraires du Toulousain
- C "groupe de St-Laurent-des-Arbres (Volques Arécomiques)"
- D nécropoles d'Italie du Nord
- E "groupe de Goeblingen-Nospelt (Trévires)"
- F "groupe champenois"
- G "groupe de Welwyn (Grande-Bretagne)"
- H "groupe de Lubsow (Germanie libre)"

⁹⁰ St. 58: CASTELLA *et al.* 1999, vol. 1, p. 185-187; st. 87: *ibid.*, p. 198-199; st. 205: *ibid.*, p. 258-260. Voir aussi ci-dessous, p. 47.

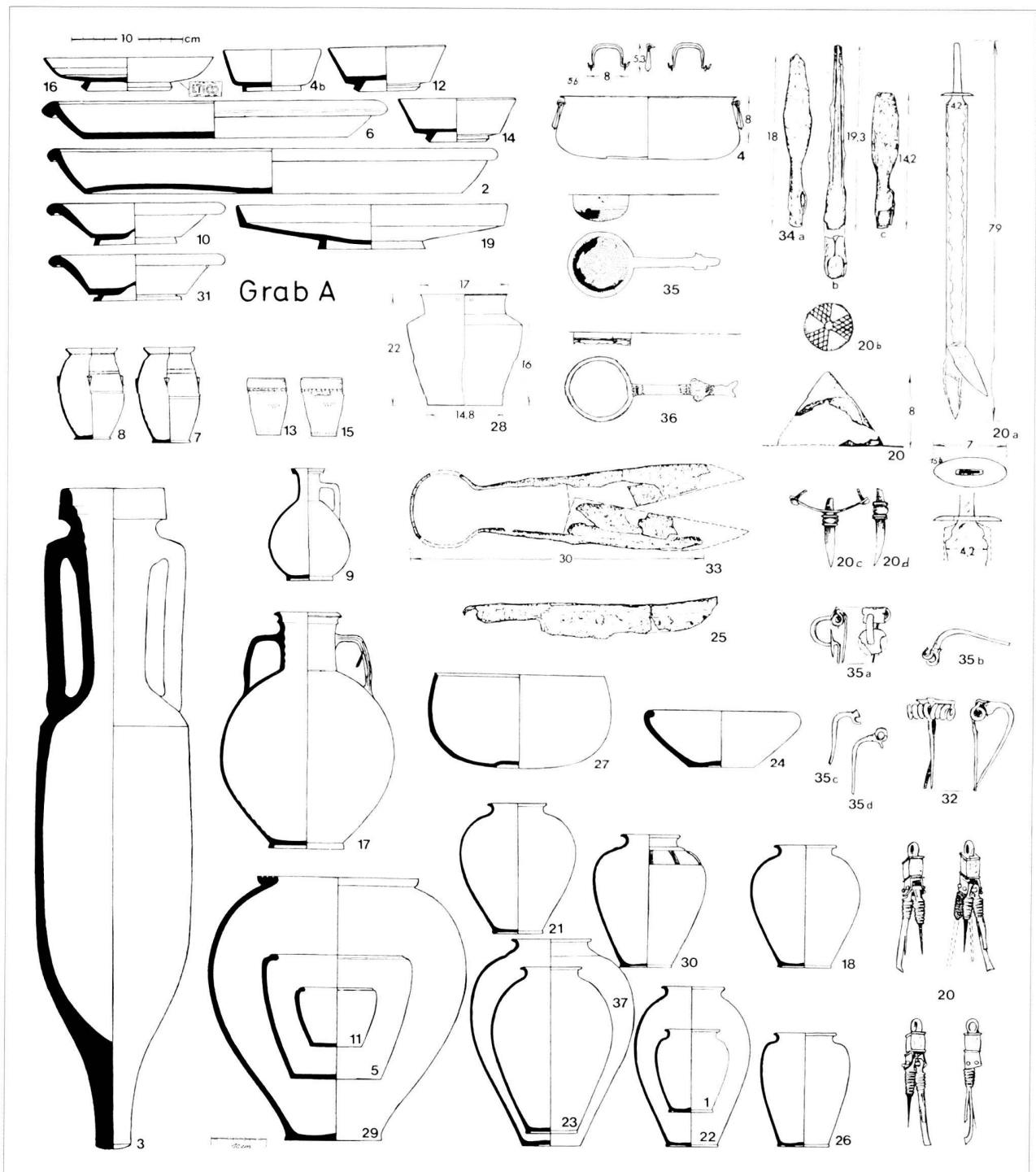


Fig. 34. Goeblingen-Nospelt (Luxembourg). Mobilier de la tombe A. Tiré de : Trier 1984, p. 89.

de la dépouille et des riches dépôts qui l'accompagnaient ne peut plus être établie, dans la mesure où les vestiges brûlés ont fait l'objet de manipulations et de déplacements postérieurs. La majorité des ossements humains a été prélevée pour une destination inconnue, peut-être en vue d'un dépôt sur le monument funéraire nord. En fonction de ces caractéristiques, il semble que l'on puisse donc identifier ici un *ustrinum* individuel d'un type original. Rappelons que ce terme désigne un aménagement de crémation, alors que le terme de *bustum* s'applique à une sépulture aménagée sur

le lieu même de l'incinération⁹¹. La plupart des *ustrina* individuels reconnus sont, pour d'évidentes raisons de conservation, plutôt des aménagements en fosse, comme à Mayence, Lyon ou Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)⁹².

⁹¹ Sur l'utilisation de ces termes dans l'Antiquité et dans la littérature spécialisée actuelle, voir par exemple WITTEYER 1993.

⁹² *Op. cit.* n. 91. Voir aussi l'article de V. Bel et L. Tranoy dans : STRUCK (dir.) 1993, p. 95-110.

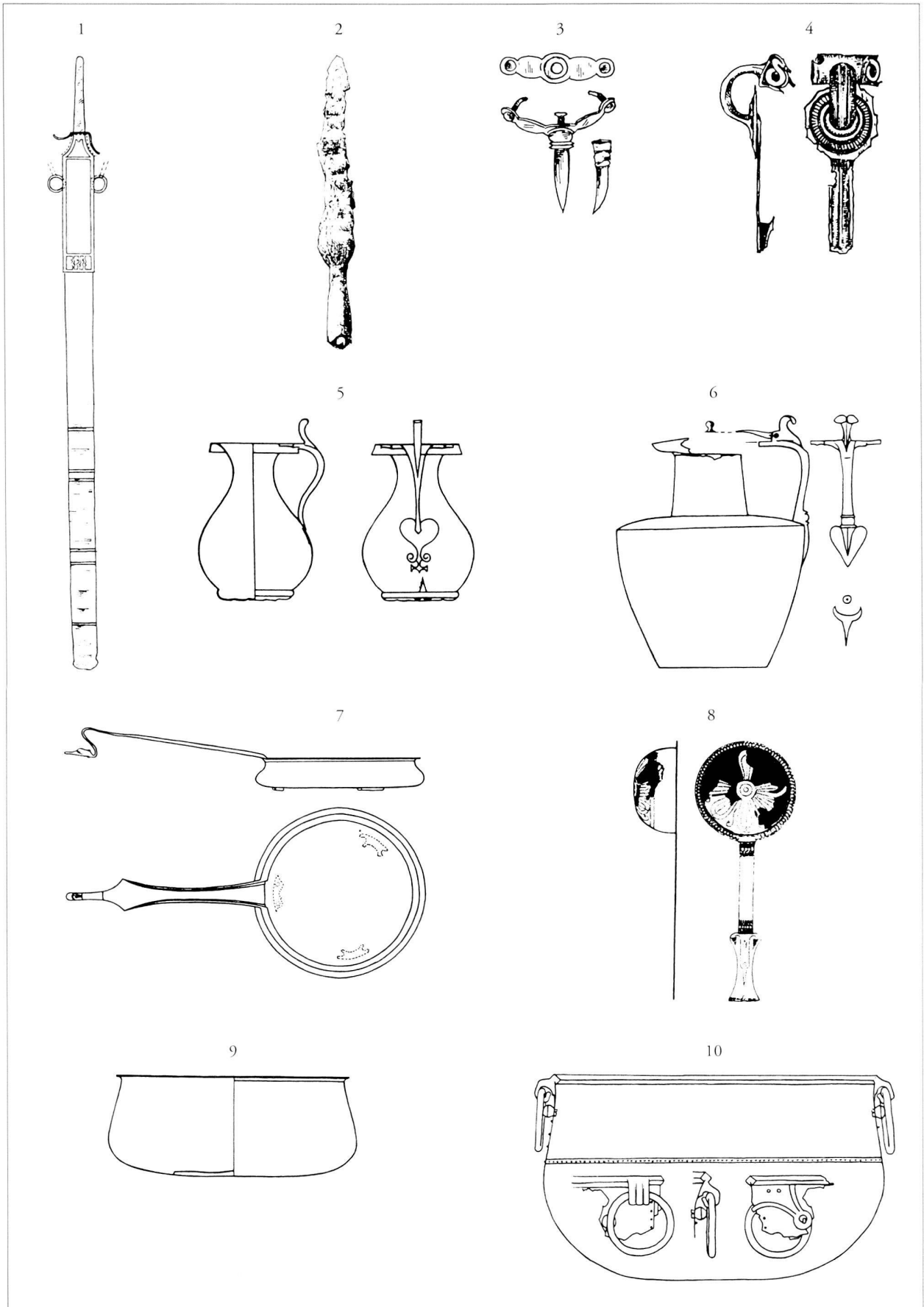


Fig. 35. Goeblingen-Nospelt (Luxembourg). Quelques éléments du mobilier de la tombe B. D'après : Trier 1984, fig. 4-8, p. 93-98. Echelles diverses.

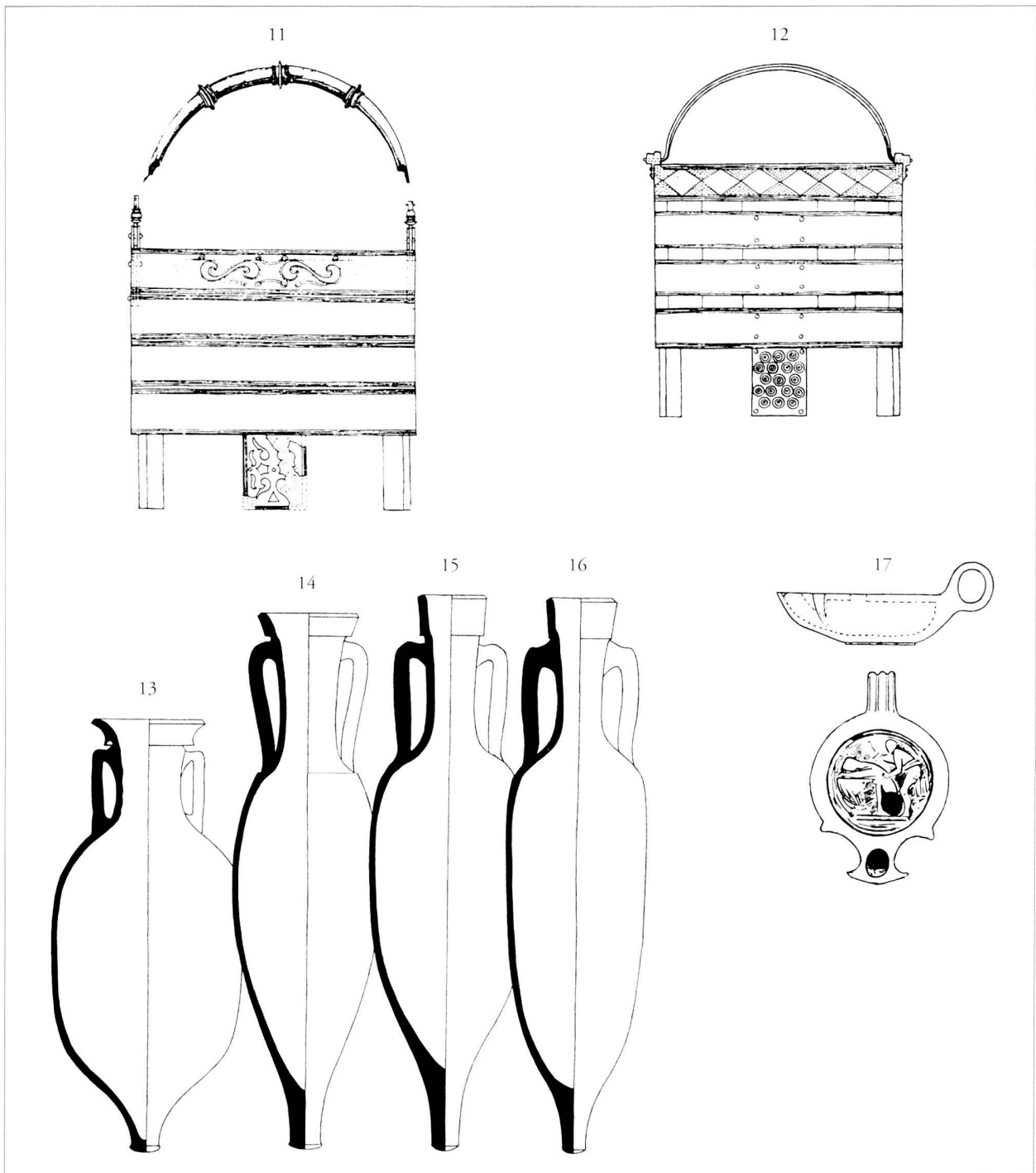


Fig. 35 (suite). Goeblingen-Nospelt (Luxembourg). Quelques éléments du mobilier de la tombe B. D'après : Trier 1984, fig. 4-8, p. 93-98. Echelles diverses.

Bien peu nombreux sont les exemples de sépultures ou de dépôts fouillés et publiés que l'on puisse mettre en relation avec un édifice funéraire d'un gabarit comparable à ceux d'*En Chaplix*. Nombre de ces monuments ne sont en effet connus qu'à travers leurs seuls vestiges architecturaux⁹³. La

tombe de type *bustum* mise au jour sous le mausolée circulaire de la *Porte de l'Est* à Augst est l'une de ces exceptions⁹⁴. Ce monument fut édifié, probablement à l'époque flavienne, à l'endroit même de la crémation. L'emplacement du bûcher a été reconnu, ainsi que l'urne cinéraire – en l'occurrence un coffret de bois – déposé dans une petite fosse creusée au cœur de l'aire de crémation. Les offrandes découvertes, certes beaucoup plus modestes qu'à Avenches,

⁹³ Le mausolée de Cucuron (Vaucluse) constitue l'une des rares exceptions que l'on puisse citer pour les provinces gauloises et germaniques, bien que la forme architecturale du monument y soit très différente: HALLIER *et al.* 1990.

⁹⁴ BERGER *et al.* 1985; SCHAUB 1992.

sont constituées de vestiges alimentaires (ossements de porc, capriné, lapin et gallinacé; restes végétaux, principalement des céréales), de deux balsamiques en verre, d'une fibule et d'au moins trois amphores vinaires Dressel 2-4 brûlées avec le défunt. On peut relever qu'à Augst comme à Avenches – pour le monument nord en tout cas – la crémation précède la construction du monument.

Abstraction faite de l'enveloppe architecturale des monuments, qui renvoie indubitablement à des modèles méditerranéens, l'étude de l'exceptionnel mobilier des dépôts avenchois nous amène à chercher des éléments de comparaison dans des sphères géo-culturelles diverses, plus particulièrement dans le corpus des ensembles funéraires de l'aristocratie celtique et gallo-romaine (fig. 33).

L'intérêt des chercheurs pour ce domaine d'étude a été relancé ces dernières années par de nouvelles découvertes et quelques publications importantes, qui ont renouvelé notre vision des élites indigènes et de leurs liens avec la culture romaine, en particulier à l'époque de la conquête et dans les premiers temps de l'intégration⁹⁵. Ces travaux récents ont mis en lumière des pratiques funéraires complexes, de toute évidence réservées à une élite, pratiques qui se signalent à la fois par une étonnante diversité dans les rituels et les aménagements et par un certain nombre de constantes, en particulier dans la composition des mobiliers funéraires.

Il n'y a pas lieu d'entrer ici dans une évocation détaillée de ces ensembles, qui dépasserait largement le cadre de cette présentation⁹⁶. On se contentera de souligner qu'il s'agit le plus souvent d'aménagements isolés ou réunis en petits groupes, en contexte rural, revêtant parfois un aspect extérieur imposant ou monumental (*tumuli*, piles funéraires, enclos réservés, etc.) et caractérisés par des dépôts d'une richesse sensiblement supérieure à la moyenne des sépultures contemporaines. Les ensembles les plus connus (Clémency, Goebingen-Nospelt, cf. fig. 34-35, Fléré-la-Rivière, Antran, ...) se signalent par l'aménagement de véritables caveaux, où furent en général déposés le corps ou les cendres des défunts, accompagnés d'offrandes luxueuses. Certaines régions du monde celtique sont particulièrement riches en découvertes de ce type: c'est notamment le cas de la région de Trèves (Luxembourg, Rhénanie-Palatinat)⁹⁷, du centre de la France⁹⁸ et du sud-est de la Grande-Bretagne⁹⁹. Bien que ce phénomène ne se limite pas à cette période¹⁰⁰, la plupart des ensembles considérés sont datés

entre la Tène D2 et l'époque julio-claudienne, soit grosso modo entre le milieu du I^{er} s. av. J.-C. et le milieu du siècle suivant¹⁰¹. Sur le Plateau Suisse, les monuments d'*En Chaplix*, qui appartiennent au groupe relativement tardif, fortement « romanisé », des piles funéraires, sont pratiquement les seuls ensembles que l'on puisse mentionner pour cette période-charnière¹⁰².

Plusieurs de ces ensembles, notamment en France, sont assez mal documentés en raison de l'ancienneté des découvertes. De ce fait, il est difficile de pousser très loin la comparaison avec les structures mises en évidence à Avenches. Dans la majorité des cas, il s'agit de sépultures aménagées sous la forme de « chambres » boisées enterrées, mais la présence des cendres ou de la dépouille du défunt n'est pas toujours signalée (par exemple à Antran). Dans quelques rares cas, des traces de bûchers ont été repérées (Clémency, *Verulamium-Folly Lane*). A *Verulamium*, c'est à l'emplacement même du bûcher que fut érigé, quelques décennies après la crémation, un lieu de culte sous la forme d'un temple à galerie périphérique de type romano-celtique. Cette superposition n'est pas sans rappeler le cas de la tombe augustéenne du sanctuaire voisin d'*En Chaplix*: là, c'est une incinération féminine de type *bustum* qui devint l'objet d'un culte, concrétisé postérieurement par la construction d'un petit temple gallo-romain (fig. 1, 7 et 9)¹⁰³. On peut souligner dans ces deux cas l'importance accordée au lieu même de la crémation.

C'est moins dans la forme des structures que dans la composition du mobilier qui leur est associé que réside l'intérêt de la confrontation des inventaires avenchois avec les ensembles funéraires précités. Cette analyse comparative doit toutefois être entreprise avec une certaine réserve dans la mesure où la nature même des aménagements rencontrés

directe, mais dont l'apparat et le « message » sont très comparables. « Face à une situation similaire, des groupes humains de niveau social et culturel comparable, réagissent de manière parallèle: dans notre cas, des groupes de riches aristocrates, contrôlant l'économie – et notamment le commerce – d'un secteur géographique donné, (...) veulent, de manière parfois ostentatoire, montrer leur richesse et leur puissance, au-delà de la mort, par l'accumulation de biens de consommation, parmi lesquels viennent en tête les belles vaisselles de bronze italiques et les importations de vin, avec les services à boire y afférent. » (FERDIÈRE/VILLARD 1993, p. 257). Dans le prolongement de cette réflexion, on n'oubliera pas de rappeler que des ensembles funéraires comparables, attestant des pratiques fastueuses analogues (banquet, consommation du vin), sont signalés à diverses époques dans d'autres peuples et civilisations « périphériques » du monde gréco-romain. Sur ce thème général, voir G. KOSSACK, Prunkgräber, in : G. KOSSACK, G. ULBERT (éd.), *Studien zur vor- und frühgeschichtlichen Archäologie. Festschrift für Joachim Werner zum 65. Geburtstag*, (Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte, Ergänzungsband 1), München, 1974, p. 3-33.

¹⁰¹ Bien après l'époque claudienne, des tombes privilégiées d'un faste comparable sont attestées, comme par exemple certaines tombes tumulaires de Gaule Belgique ou des Germanies. Voir par exemple HABEREY 1948, KOSTER 1993.

¹⁰² On relèvera d'ailleurs que même les sépultures « ordinaires » sont rarissimes dans cette région durant cette période longue de près d'un siècle.

¹⁰³ CASTELLA 1993.

⁹⁵ Voir par exemple GUICHARD/PERRIN (dir.) 2002.

⁹⁶ Voir par exemple FERDIÈRE/VILLARD 1993; GÓMEZ DE SOTO *et al.* 1994; GUICHARD *et al.* 1999.

⁹⁷ Voir par exemple METZLER *et al.* 1991; METZLER 1993; REINERT 1993; METZLER 2002.

⁹⁸ Voir par exemple FERDIÈRE/VILLARD 1993; VILLARD 1993; PAUTREAU dir. 1999.

⁹⁹ Voir en particulier le site « princier » de *Folly Lane* à *Verulamium*-St Albans (NIBLETT 1999; NIBLETT 2002) et les sépultures du groupe dit de « Welwyn » (STEAD 1967). Voir aussi FOSTER 1986 et CRUMMY 2002.

¹⁰⁰ Sans remonter trop loin dans la Protohistoire, il suffit d'évoquer les tombes « princières » de la transition Hallstatt final/La Tène ancienne, avec lesquelles on n'osera parler de « filiation »

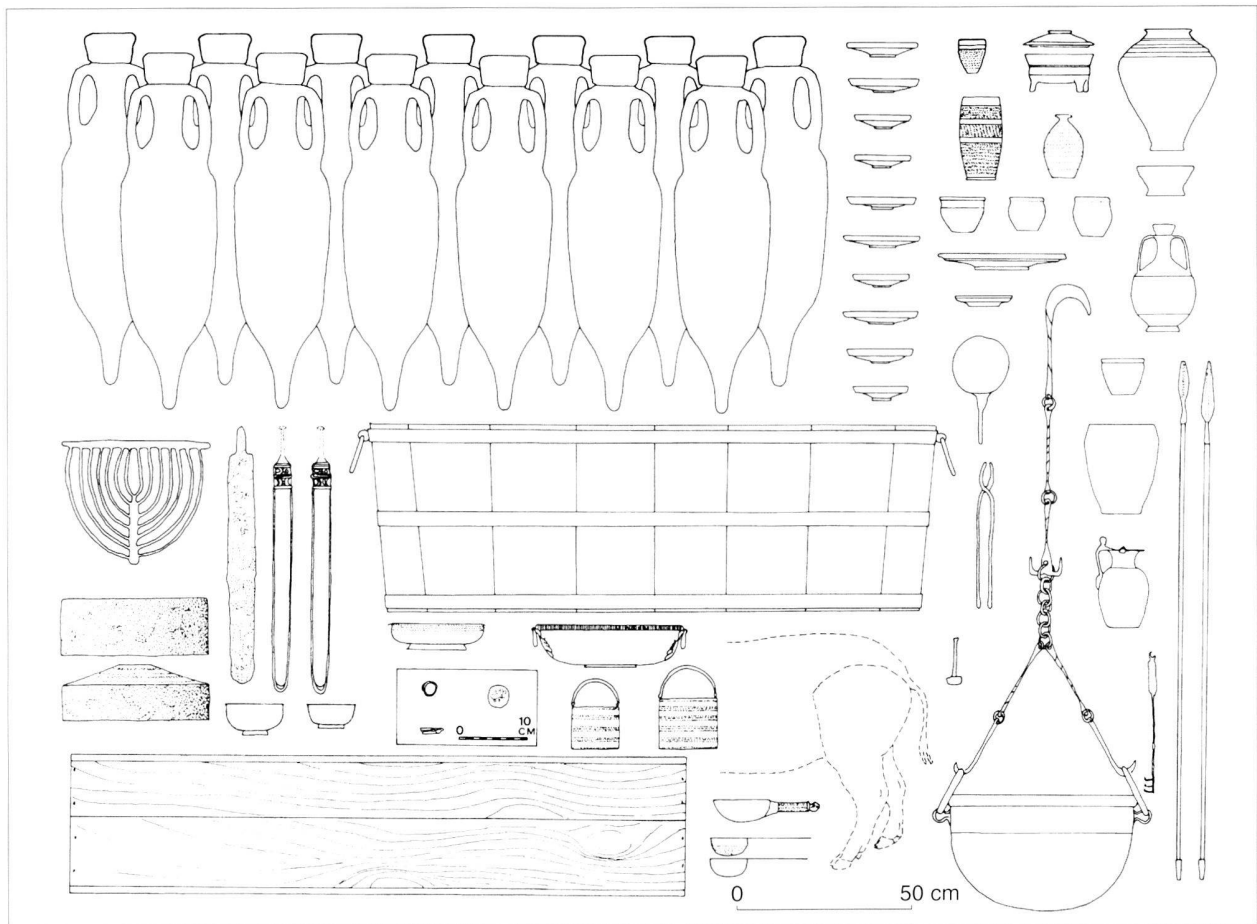


Fig. 36. Fléré-la-Rivière (Indre). Planche synoptique du mobilier. Tiré de : FERDIÈRE/VILLARD 1993, p. 33.

est très diverse (sépultures à incinération, sépultures à inhumation, dépôts d'offrandes, *busta*, *ustrina* individuels, etc.), tout comme d'ailleurs l'état de conservation du mobilier.

Alors que la plupart des ensembles de référence pré-augustéens et augustéens se signalent par une majorité de dépôts secondaires, non brûlés, nous avons relevé que les offrandes d'Avenches sont presque intégralement incinérées. A cet égard, il n'est pas sans intérêt de noter que c'est à partir du tournant de notre ère que cette pratique « destructrice » semble se généraliser, comme on peut l'observer par exemple chez les Trévires¹⁰⁴.

Du point de vue de la composition du mobilier, l'un des groupes les plus proches des ensembles d'En Chaplix, et plus particulièrement de la st. 233, est celui du centre de la France, représenté notamment par les sites de Fléré-la-Rivière (Indre; fig. 36), de Berry-Bouy (Cher; fig. 37), d'Antran (Vienne; fig. 38-39) et de Neuvy-Pailloux (Indre; fig. 40)¹⁰⁵. Les trois premiers sont datés

de l'époque augustéenne, alors que le quatrième est un peu plus récent (Claude).

Les objets de parure

Comme à Avenches, les objets de parure sont peu nombreux dans les tombes aristocratiques. On signale toutefois des anneaux en or à Fléré-la-Rivière et à Neuvy-Pailloux, alors que des fibules apparaissent beaucoup plus souvent dans les inventaires. Les trois fibules identiques (type Riha 7.2) associées à l'ensemble st. 233 sont caractéristiques de la parure féminine de tradition celtique (*Menimane-Tracht*)¹⁰⁶.

Les objets liés à la toilette

Des objets liés à la toilette sont régulièrement signalés. Deux strigiles¹⁰⁷ sont présents dans l'inventaire d'Antran, qui comprend également des vases à parfum en bronze, en céramique et en verre. Une autre paire de strigiles

¹⁰⁴ REINERT 1993, p. 353-354.

¹⁰⁵ Fléré-la-Rivière: FERDIÈRE/VILLARD 1993; Berry-Bouy: *ibid.*, p. 121-139; Antran: PAUTREAU (dir.) 1999; Neuvy-Pailloux: FERDIÈRE/VILLARD 1993, p. 156-204. Voir aussi GUICHARD *et al.* 1999.

¹⁰⁶ Réf. cit. note 29.

¹⁰⁷ Un strigile en fer a été découvert dans une tombe féminine de la nécropole voisine: CASTELLA *et al.* 1999, vol. 2, p. 305 et cat. 1862. De manière générale, ces ustensiles semblent effectivement plus fréquents dans les inventaires des tombes féminines.



Fig. 37. Berry-Bouy (Cher).
Vue partielle du mobilier
métallique de la sépulture.
Tiré de : BECK/CHEW (éd.)
1991, p. 112.



Fig. 38. Antran (Vienne). Vue d'ensemble du mobilier. Les amphores ne figurent pas sur la photo. Photo Service photographique des Musées de Poitiers.

accompagne le défunt de Chassenard (Allier) (fig. 8)¹⁰⁸. Des balsamiques en terre cuite sont également attestés à Neuvy-Pailloux. Les miroirs sont peu fréquents: des exemples sont signalés à Primelles (Cher) et à Wincheringen (Allemagne) dans des tombes augustéennes attribuées à des femmes¹⁰⁹. Une riche sépulture féminine de Saintes

(Charente), datée vers 40/60 de notre ère, a livré quant à elle deux miroirs ainsi qu'un nombre important de balsamiques (bronze, verre et céramique)¹¹⁰.

¹⁰⁸ BECK/CHEW (éd.) 1991.

¹⁰⁹ FERDIÈRE/VILLARD 1993, p. 147-156.

¹¹⁰ CHEW 1988.

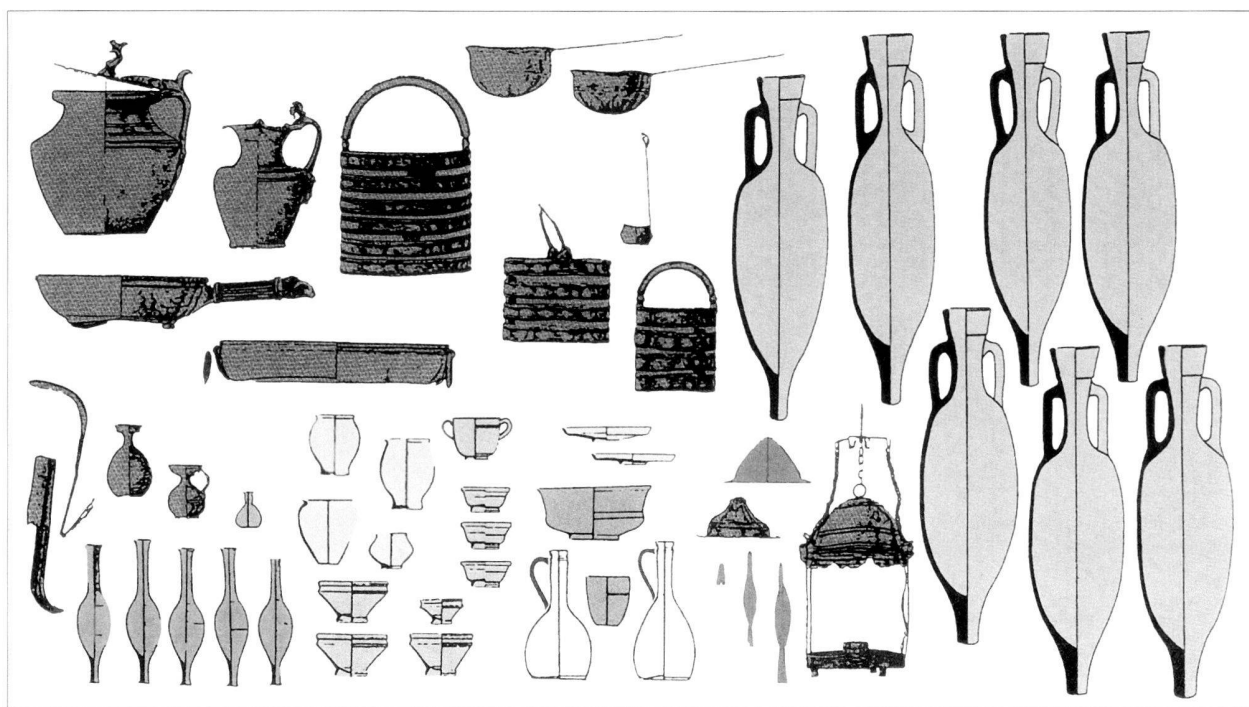


Fig. 39. Antran (Vienne). Planche synoptique du mobilier. Tiré de: PAUTREAU (dir.) 1999, fig. 122.

La vaisselle en bronze

Ces ensembles se signalent tout particulièrement par la présence de vaisselles de bronze importées, en partie liées au service du vin (pots ansés, amphores, bassins). On y observe souvent la présence d'ustensiles caractéristiques (louches, passoires), qui ne sont toutefois pas attestés à Avenches. L'amphore du dépôt st. 383 (n° 185) trouve un bon élément de comparaison dans la tombe claudienne de Neuvy-Pailloux (fig. 40). La présence récurrente du couple « cruche et patère », attestée ici dans l'ensemble st. 233 (service dit « de Milingen »), est particulièrement intéressante: caractéristique du domaine cultuel et funéraire italique, cette association est apparemment liée à la pratique d'ablutions rituelles, destinées à la « purification » du défunt et/ou des participants au banquet funéraire¹¹¹. Ces objets à forte connotation de « romanité » sont également présents dans d'autres ensembles aristocratiques à partir de l'époque augustéenne¹¹². Sur l'actuel territoire suisse, ces trouvailles demeurent exceptionnelles: des cruches et patères en céramique ont été récemment découvertes dans la colonie de Nyon VD dans un contexte précoce (époque augustéenne) et apparemment funéraire¹¹³.

¹¹¹ Voir à ce sujet NUBER 1972; LORIDANT/BURA 1998.

¹¹² Le couple figure régulièrement dans les ensembles de référence du centre de la France (Fléré-la-Rivière, Berry-Bouy, Antran, Châtillon-sur-Indre, Neuvy-Pailloux).

¹¹³ Nyon, une colonie romaine sur les bords du lac Léman, *Les dossiers de l'archéologie* n° 232, avril 1998, p. 25; T. LUGINBÜHL et A. SCHOPFER, *Rapport sur le mobilier céramique des fouilles de Nyon-Porcelaine 10 (campagnes 1996-1997)*, rapport inédit. On peut

Coffrets, coffres et pyxides

L'une des particularités des inventaires avenchois est l'abondance des éléments appartenant à des coffrets en bois ou à des petites boîtes en os (coffrets et pyxides). Si les petites pyxides sont en général considérées comme appartenant au domaine de la cosmétique (boîtes à fard), le contenu des coffres et coffrets n'est pas connu. Ces éléments, fréquents également dans les tombes plus récentes du cimetière voisin¹¹⁴, sont plutôt rares dans les inventaires « aristocratiques », tout au moins jusqu'à l'époque tibérienne (fig. 41). Dans les nécropoles gallo-romaines, les coffrets et pyxides en os apparaissent le plus souvent dans des tombes féminines¹¹⁵, ce qui pourrait expliquer leur rareté dans les ensembles de comparaison, majoritairement masculins.

La verrerie

Quant à la verrerie, la raison de sa présence discrète dans les tombes aristocratiques de référence, datées pour la plupart du I^{er} s. av. J.-C., pourrait bien être d'ordre chronologique. En effet, d'une manière générale, les récipients en verre diffusés dans les provinces nord-occidentales de l'Empire sont

relever que le dépôt de cruches et de patères en céramique dans des tombes plus modestes est régulièrement signalé en Gaule septentrionale, dans des contextes toutefois plus tardifs: LORIDANT/BURA 1998.

¹¹⁴ CASTELLA *et al.* 1999, vol. 2, p. 303-304.

¹¹⁵ Les pyxides en os ne font leur apparition qu'à l'époque augustéenne dans les ensembles funéraires de Gaule méridionale: FEUGÈRE 1993, p. 139-140.

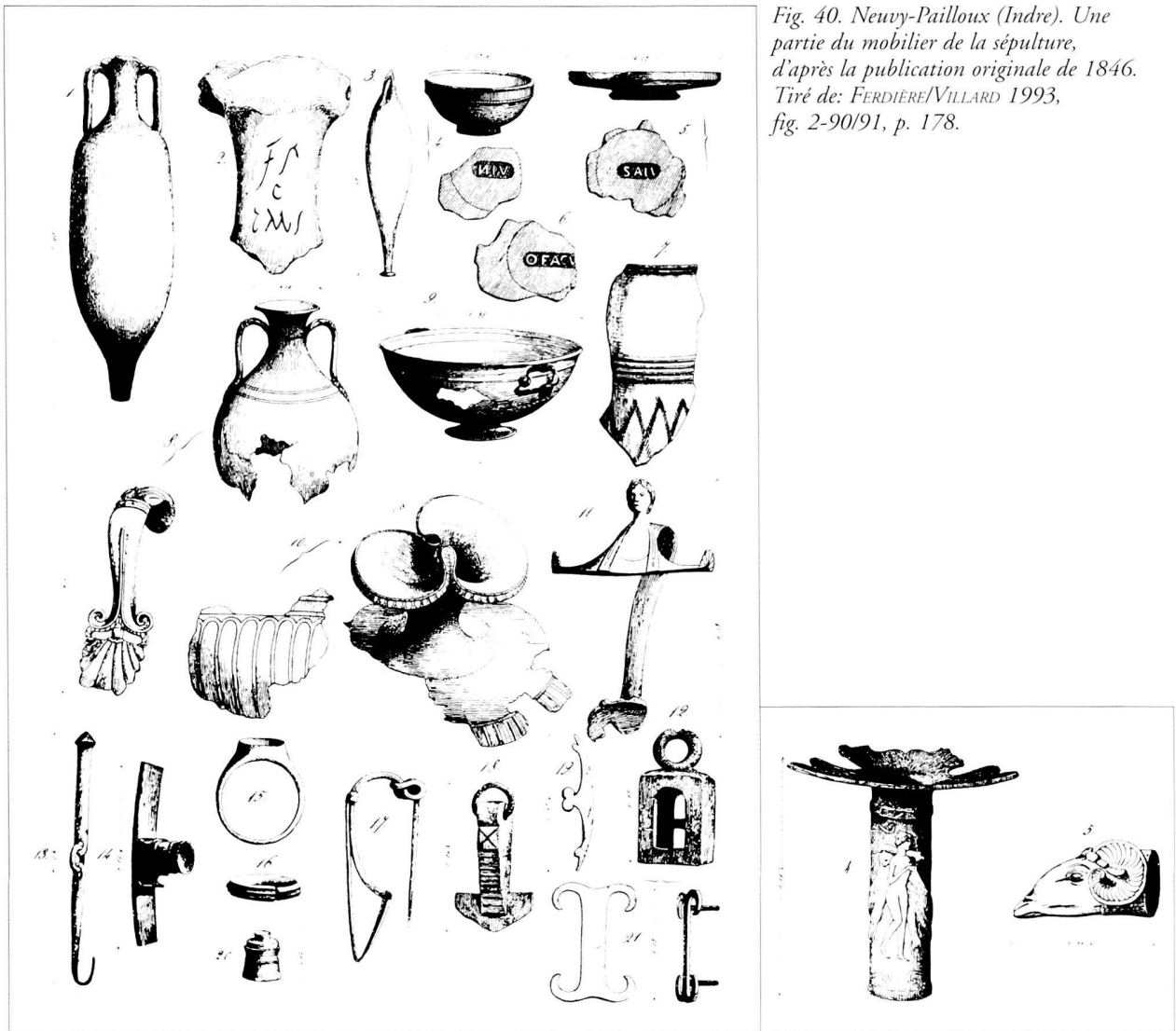


Fig. 40. Neuvy-Pailloux (Indre). Une partie du mobilier de la sépulture, d'après la publication originale de 1846. Tiré de: FERDIÈRE/VILLARD 1993, fig. 2-90/91, p. 178.

encore exceptionnels à cette période et sont toujours des pièces luxueuses, de grande qualité. Un des récipients en verre les plus anciens déposés dans ce type de contexte est une coupe côtelée du type Isings 3c mise au jour dans une sépulture à incinération du troisième quart du I^{er} s. av. J.-C. à Hertford Heath, dans le sud-est de l'Angleterre¹¹⁶. A l'époque augustéenne, durant laquelle la diffusion de la verrerie, toujours considérée comme un produit de luxe, est encore modeste au nord des Alpes, même les tombes aristocratiques recèlent rarement des récipients en verre. L'ensemble d'Antran (fig. 38), qui réunit un balsamaire Isings 6, un gobelet Isings 29 et une coupe de forme originale, tous de facture exceptionnelle, constitue toutefois un

exemple pour cette époque¹¹⁷. A partir de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., la présence de la verrerie s'affirme progressivement dans les sépultures de la bonne société, parfois dans des proportions impressionnantes, à l'image de la sépulture à inhumation féminine déjà citée de Saintes, datée entre 40 et 60 ap. J.-C., qui renfermait plus d'une trentaine de récipients en verre¹¹⁸. Pour cette période, les tombes de Neuvy-Pailloux, datée de Claude, qui renfermait un balsamaire Isings 6, et d'Hellange (Luxembourg), datée du deuxième quart du I^{er} s. ap. J.-C., qui contenait trois coupes Isings 3 et 17, ainsi qu'un balsamaire Isings 6, constituent de bons points de comparaison¹¹⁹. Il est pour l'heure difficile de déterminer dans quelle mesure les récipients

¹¹⁶ PRICE 1996 : la fabrication de cette coupe remonte probablement à la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. La tombe appartient au « groupe de Welwyn Garden », dans lequel seuls trois ensembles contenaient des récipients en verre: FERDIÈRE/VILLARD 1993, p. 238-243, fig. 3-31.

¹¹⁷ PAUTREAU (dir.) 1999, p. 57-61.

¹¹⁸ CHEW 1988. Cette sépulture fait partie d'un groupe de riches inhumations féminines mises au jour dans cette région de la Gaule.

¹¹⁹ FERDIÈRE/VILLARD 1993, p. 198; REINERT 1991, p. 143 sqq.

en verre sont plus fréquemment déposés dans des sépultures aristocratiques féminines que masculines, le sexe des défunts des ensembles de référence n'étant souvent pas connu.

Bien qu'une part importante des offrandes en verre présentes dans les dépôts d'*En Chaplix* ne puisse être identifiée formellement, les éléments disponibles, en majorité brûlés et déformés, permettent de reconnaître des produits moulés ou soufflés dans des matières colorées de très bonne qualité et finement ornés (verre mosaïqué moulé, verre soufflé orné de mouchetis ou de festons, verre opaque). Les formes déterminées, les couleurs et les décors sont tout à fait représentatifs de la verrerie en circulation dans les provinces du nord des Alpes durant la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.¹²⁰

Les monnaies

Le dépôt de monnaies, interprété dans le sens traditionnel de l'« obole à Charon »¹²¹, le plus souvent entre une et trois pièces, est régulièrement observé dès la fin du I^{er} s. av. J.-C. dans notre groupe de référence (Fléré-la-Rivière, Antran, Berry-Bouy, Primelles). Si elle est occasionnellement signalée dans le monde celtique, en particulier sur le Plateau suisse¹²², cette pratique funéraire méditerranéenne n'est, à notre connaissance, pas attestée dans les ensembles aristocratiques laténiens.

Les statuettes en terre cuite

Le dépôt de statuettes en terre cuite, relevé dans deux inventaires avenchois, n'est signalé que dans la tombe de Saintes (milieu du I^{er} s. ap. J.-C.), sans aucun doute pour les raisons de chronologie exposées plus haut à propos de la verrerie et de la tabletterie.

Les lampes à huile

On peut relever enfin l'absence¹²³ des lampes à huile, d'ailleurs également peu fréquentes dans notre corpus de référence¹²⁴. Souvent considérée comme un indicateur de

romanisation, cet objet demeure assez discret dans les inventaires funéraires régionaux¹²⁵.

La vaisselle de table en céramique

Présente en nombre dans la plupart des inventaires aristocratiques¹²⁶, souvent sous la forme de services multiples à manger et à boire, la vaisselle de table en céramique est assez curieusement très discrète dans les ensembles avenchois. Cette rareté surprend dans la mesure où ces récipients sont en principe les dépôts primaires (brûlés) les plus abondants dans les sépultures plus tardives du cimetière voisin et parce que, dans les dépôts eux-mêmes, offrandes alimentaires, amphores et vaisselle de bronze témoignent clairement de la pratique du banquet. Nous devons donc admettre que la plus grande part de la vaisselle utilisée dans ce cadre n'a pas été « sacrifiée » ou, tout au moins, qu'elle n'a pas été livrée aux flammes du bûcher.

Les amphores vinaïres

C'est la présence massive des amphores vinaïres dans le mobilier avenchois qui, avec la vaisselle de bronze, le rapproche le plus des ensembles aristocratiques de tradition laténienne. Les amphores sont en effet omniprésentes dans ces inventaires, en nombre parfois très élevé¹²⁷. On peut considérer que l'amphore est le dépôt par excellence de la sépulture aristocratique celte à la Tène finale et qu'elle a conservé cette valeur « emblématique » dans les premières décennies de l'Empire¹²⁸, en dépit de l'accroissement spectaculaire des importations et de la mise sur le marché de crus accessibles à un nombre toujours plus élevé de consommateurs.

Le goût des Gaulois pour le vin était proverbial, mais le vin était également un moyen de différenciation sociale. L'importance sociale et politique du banquet, évoquée par les quelques rares textes antiques disponibles¹²⁹, et dans le cadre duquel le vin joue bien entendu un rôle central, est depuis quelques années régulièrement révélée par l'archéologie¹³⁰, en particulier dans le cadre des funérailles des élites. A la Tène finale, les amphores présentes en contexte

¹²⁰ Très peu d'ateliers de verriers sont connus dans nos régions pour cette période. Rappelons cependant qu'un atelier de verriers est attesté à Avenches durant la période de 40 à 70 ap. J.-C. environ, soit sans doute à l'époque de l'aménagement des st. 241 et 383 de l'enclos sud. Sur la question des ateliers de verriers du I^{er} s., voir en dernier lieu AMREIN 2001 et FOY/NENNA 2001, p. 40-51.

¹²¹ Récemment, deux colloques ont été consacrés aux divers aspects du don monétaire dans les tombes de l'Antiquité dans différentes régions géographiques; voir les actes publiés dans DUBUIS/FREY-KÜPPER/PERRIN (éd.) 1999 et dans *La parola del passato* 50, 1995 [*Caronte. Un obolo per l'Aldilà*].

¹²² A la Tène moyenne et finale (LT C – LT D1), de telles offrandes sont signalées en particulier à Vevey, à St-Sulpice et à Lausanne-Vidy (KAENEL 1990; KAENEL/MOINAT 1992, p. 30) ainsi qu'à Berne-Enge (*ASSPA* 83, 2000, p. 217-218; STÄHLI 1977, p. 28, tombe 5, pl. 13 et p. 30, tombe 10, pl. 15).

¹²³ L'identification d'un petit fragment de lampe à huile ne peut toutefois être exclue pour l'objet n° 169 (st. 241).

¹²⁴ La présence d'une lampe en terre cuite dans l'ensemble le plus ancien (Clémency) mérite toutefois d'être relevée.

¹²⁵ CASTELLA *et al.* 1999, vol. 1, p. 68.

¹²⁶ On recense régulièrement plusieurs dizaines de récipients de table dans ces ensembles, souvent sous la forme de services. Voir par exemple la tombe 1 de Nospelt-Kreckelberg: REINERT 1993, fig. 4, p. 350.

¹²⁷ Près d'une soixantaine d'amphores ont été recensées à Neuvy-Pailloux, à Boé (Lot-et-Garonne) (GUICHARD *et al.* 1999, p. 12) et dans le puits funéraire du *Sénat* à Paris (POUX 1999).

¹²⁸ Au II^e s. encore, les amphores vinaïres ont encore une connotation « de luxe », si l'on se réfère par exemple à leur présence régulière dans les plus riches incinérations du cimetière voisin. Il s'agit pourtant le plus souvent de vins gaulois de qualité moyenne, qui inondent le marché dès la seconde moitié du I^{er} s. de notre ère dans les fameuses amphores à fond plat: CASTELLA *et al.* 1999, vol. 1, p. 66 et vol. 2, p. 50-52.

¹²⁹ PERRIN 1999; PERRIN/DECOURT 2002.

¹³⁰ Voir par exemple M. POUX, Le banquet des chefs, dans GUICHARD *et al.* 1999, p. 19-21; POUX/FEUGÈRE 2002.

Ensemble	Datation approx.	Sexe	Parure	Toilette	Vaisselle métallique (ou à garniture métallique)	Coffres et coffrets à garniture métallique	Pyxides et coffrets en os	Vaisselle céramique	Amphores vinaires	Amphores autres
Clémency	80-60 BC	M (anthr.)	fibule	-	bassin à anses mobiles	-	-	une trentaine	au moins 10 (Dressel 1)	-
Goeblingen, t.C	40 BC	M (mob.)	fibule	-	-	-	-	9	-	-
Goeblingen, t.D	40 BC	M (mob.)	2 fibules	-	corne à boire?	-	-	18	1 (Dressel 1)	-
Goeblingen, t.A	20-10 BC	M (mob.)	2 fibules	petits instruments de toilette	bassin à anses mobiles casserole passoire situle	-	-	28	1 (Dressel 1)	-
Goeblingen, t.B	20-10 BC	M (mob.)	fibule	-	2 cruches bassin à anses mobiles bassin casserole passoire 2 seaux en bois à garniture métallique	-	-	39	2 (Pascual 1)	2 (Dressel 12, Dressel 7)
Fléré-la-Rivière	20-10 BC	M (mob.)	anneau en or	-	cruche à bec verseur patère 2 bassins 1-2 petits bassins louche (<i>simpulum</i>) puisoir passoire chaudron 2 seaux et 1 baquet en bois à garniture métallique	-	-	25	au moins 13 (Pascual 1)	-
Berry-Bouy	20-1 BC	M (mob.)	-	-	cruche à bec verseur patère bassin à anses mobiles louche-passoire	-	-	abondante	10 (Pascual 1 prob.)	-
Wincheringen	10 BC	F (mob.)	6 fibules	miroir	chaudron en bronze et fer 2 seaux en bois à anses en fer	OUI	-	20	1 (Dressel 1)	-
Primelles	10 BC-10 AD	F (mob.)	2 fibules 4 perles de verre	miroir	-	-	-	abondante	3 (Pascual 1)	1 (Ha. 70 prob.)
Antran	1-25 AD	M (mob.) <i>pas d'oss. humains</i>	-	2 strigiles balsamiques en bronze (2) verre (1) et céramique (5)	cruche à couvercle cruche à bec verseur patère bassin à anses mobiles puissette passoire louche-écumoire 3 seaux en bois à garniture métall. (2 balsamiques)	-	-	17	7 (Pascual 1)	-
Avenches, st. 233	28 AD	F (anthr.) F (mob.)	bague en or bague en bronze 3 fibules	strigile miroir balsamiques en verre (2) et céramique (1?)	2 amphores cruche à bec verseur 2 patères 2 bassins à anses fixes env. 2 autres bassins ou casseroles	OUI	OUI	max. 7	env. 11 (Dr. 2-4) (1 Cam. 184?)	-
Avenches, st. 241	45 AD	F? (mob.)	bague en bronze	strigile balsamiques en verre (1?) et céramique (1-2)	bassin à anses fixes casserole?	OUI	OUI	max. 4	env. 8 (Dr. 2-4)	-
Avenches, st. 383	45 AD	M (anthr.)	-	-	amphore bassin à anses fixes	OUI	?	7	env. 21 (20 Dr. 2-4) (1 Cam. 184)	1 (Ha. 70)
Chassenard	40 D	M (mob.)	-	2 strigiles	cruche à bec verseur coupe à anses fixes	-	OUI	?	-	-
Neuvy- Pailloux	40/50 AD	F? (mob.)	bague en or bague(s) en bronze fibule	plusieurs balsamiques en céramique	amphore cruche à bec verseur patère bassin à anse fixe bassin à poignées	OUI	-	abondante	56 (1 Pascual 1 conservée)	1? (1 amph. à saumure conservée)

Fig. 41 a et b. Tombes et dépôts "aristocratiques" (sélection). Tableau synoptique du mobilier.

Ensemble	Datation approx.	Sexe	Parure	Toilette	Vaisselle métallique (ou à garniture métallique)	Coffres et coffrets à garniture métallique	Pyxides et coffrets en os	Vaisselle céramique	Amphores vinaires	Amphores autres
Saintes	40/60 AD	F (mob.)	perles et amulettes	2 miroirs 3 spatules aryballe en bronze balsamaire en verre (20) et en céramique (5)	(aryballe)	OUI	-	une dizaine	6-7 (2 Dr. 2-4 conservées) (+ gauloises?)	-
Augst, Osttor	Flaviens	M (anthr.)	fibule	2 balsamaires en verre	-	-	-	-	min. 3 (Dressel 2-4)	-

Fig. 41 a. (suite et fin).

Ensemble	Verrerie	Monnaies	Outils et ustensiles	Armes	Faune	Divers	Réf. bibliogr.	Fig. / pl.
Clémency	-	-	gril en fer	-	porc (au moins 4) + porc, bœuf, cheval (bûcher)	lampe à huile t.c. peau d'ours	METZLER <i>et al.</i> 1991	
Goeblingen. t.C	-	-	-	OUI	-	-	METZLER 1984 BOHME-SCHÖNBERGER 1993	
Goeblingen. t.D	-	-	couteau	OUI	-	-		
Goeblingen. t.A	-	-	forces couteau	OUI	-	-		Fig. 34
Goeblingen. t.B	-	-	-	OUI	-	lampe à huile t.c.		Fig. 35
Fléré-la-Rivière	-	1	nombreux (pince à feu, louche, gril, crémaillère, meule...)	OUI	perdue! (présence de porc)	silex éléments tubulaires en plomb	FERDIÈRE/VILLARD 1993	Fig. 36
Berry-Bouy	-	1	pince à feu, cuillère	OUI	perdue! (présence de cheval; porc prob.; chien prob.)		FERDIÈRE/VILLARD 1993 p. 121-139	Fig. 37
Wincheringen	-	-	forces couteaux trépied et crémaillère	-	pas d'analyse! présence de porc		Trier 1984, p. 299-307	
Primelles	-	2	couteau?	-	perdue! porc ou sanglier, sanglier, oiseaux		FERDIÈRE/VILLARD 1993 p. 147-156	
Antran	3	1	-	OUI	bœuf; porc; capriné; gallinacé; gibier	lanterne	PAUTREAU (dir.) 1999	Fig. 38-39
Avenches. st. 233	env. 7	1	fuseaux en os	-	cheval; bœuf; porc; capriné	statuette t.c. barre de plomb		Pl. 1-22
Avenches. st. 241	env. 10	3	faucille	-	cheval; bœuf; porc; capriné; gallinacé; lièvre	3-4 statuettes t.c. jeton en verre		Pl. 23-28
Avenches. st. 383	1	-	-	-	bœuf; porc; capriné; poule; oie; gibier	décor en os de lit funéraire		Pl. 29-38
Chassenard	-	3 min.	stilet?	OUI	?	4 coins monétaires silex coquillage	BECK/CHEW (éd.) 1991	
Neuvy-Pailloux	1	-	serpe, pioches?, trépied et crémaillère, meule	OUI? (fers de lance?)	perdue! (plusieurs espèces, dont sanglier)	lanterne masques anthropomorphes	FERDIÈRE/VILLARD 1993, p. 156-204	Fig. 40
Saintes	plus de 30	-	-	-	perdue? (porc signalé)	siège pliant en fer coffret en bronze statuette t.c. (féminine)	CHEW 1988	
Augst, Osttor	OUI (nbre indét.)	-	-	-	porc, capriné, gallinacé, lapin	macrorestes végétaux (essent. céréales)	BERGER <i>et al.</i> 1985 SCHAUB 1992	

Fig. 41 b.

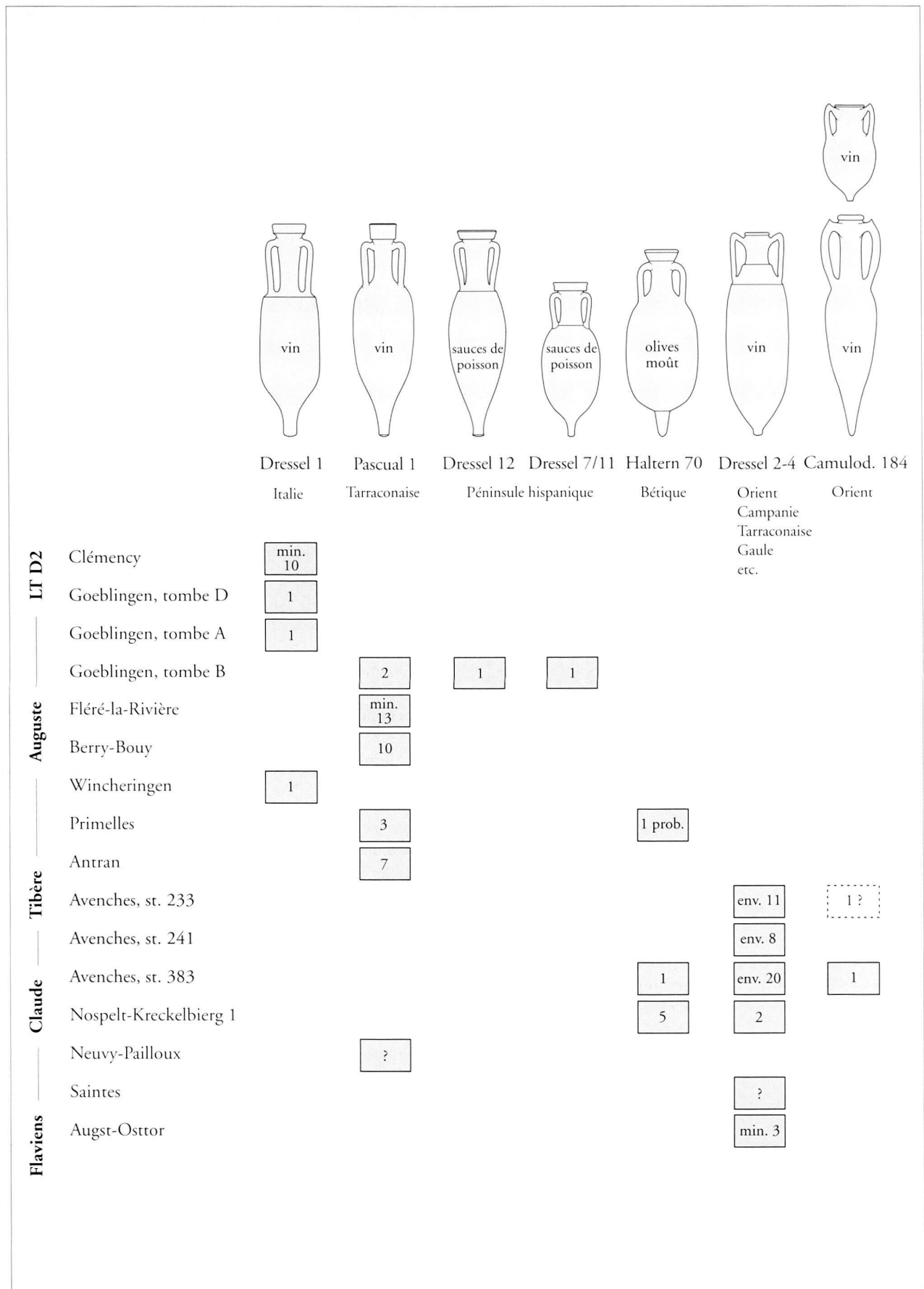


Fig. 42. Tableau des amphores attestées dans de riches ensembles funéraires du I^{er} s. av. J.-C. et du I^{er} s. ap. J.-C. D'après REINERT 1993, fig. 5, p. 352.

funéraire aristocratique appartiennent au type Dressel 1, de provenance italique (Clémency, Goeblingen,...)¹³¹. À l'époque augustéenne, les conteneurs les plus régulièrement signalés sont les amphores Pascual 1, importées de la Péninsule ibérique (Goeblingen-tombe B, Fléré-la-Rivière, Berry-Bouy, Primelles, Antran)¹³². Dès cette époque, apparaissent également les amphores du type Dressel 2-4, très largement dominantes dans les dépôts avenchois et également représentées dans les ensembles plus tardifs de *Véru-lamium-Folly Lane*, de Saintes et d'*Augst-Porte de l'Est*.

Fréquente au I^{er} s. de notre ère, durant lequel elle est l'amphore vinicole par excellence, la Dressel 2-4 a été fabriquée dans diverses régions de l'Empire (Italie, Tarraconaise, Lyon et moyenne vallée du Rhône, Gaule du Sud, Méditerranée orientale, Grande-Bretagne, Augst), ce qui ne facilite pas l'identification des provenances. C'est tout particulièrement le cas des conteneurs d'*En Chaplix*, très fragmentés et fortement altérés par la crémation. On peut néanmoins affirmer que la très grande majorité d'entre eux correspond à des importations de Méditerranée orientale. C'est également de cette région (Rhodes, Asie Mineure) que proviennent les amphores du type Camulodunum 184 présentes dans le dépôt st. 383 et peut-être dans l'ensemble st. 233. Les vins orientaux (majoritairement des vins doux), comme les vins d'Afrique du Nord, doivent être considérés dans nos régions comme des produits de luxe. À Augst, l'époque de Tibère à Néron semble précisément correspondre à un « pic de fréquence » des vins orientaux¹³³. Par la suite, dès le milieu du I^{er} s. et pour une longue période, le marché sera dominé par les productions gauloises, mais les importations orientales seront présentes jusqu'au Bas-Empire.

L'amphore du type Haltern 70, attestée dans le dépôt st. 383, a servi, dès l'époque augustéenne précoce, au transport du *defrutum* (moût) et surtout d'olives conservées dans ce liquide, en provenance du sud de l'Espagne. On notera à ce propos que des amphores contenant un autre produit que le vin sont occasionnellement signalées dans les ensembles aristocratiques augustéens et plus récents, par exemple dans la tombe B de Goeblingen-Nospelt ou dans le caveau de Neuvy-Pailloux.

On peut penser que le vin des amphores d'Avenches – près de 30 litres par conteneur et donc plus de 600 litres pour le dépôt st. 383! – a été consommé dans le cadre de banquets funéraires réunissant de larges assemblées. Les amphores furent ensuite brûlées. Le furent-elles sur le bûcher funéraire lui-même ou séparément? La réponse à cette question est délicate, mais, quoi qu'il en soit, dans les

trois ensembles, les fragments d'amphores ont fait l'objet d'un prélèvement et d'un traitement séparé, comme on l'a souligné dans la description des vestiges. Il apparaît en particulier que les récipients ont été intentionnellement brisés en milliers de petits fragments avant leur enfouissement. Des manipulations de ce type, dont le caractère rituel paraît évident mais dont la signification précise n'est pas très claire, ont été mises en lumière à plusieurs reprises en contexte laténien¹³⁴, en particulier dans des ensembles funéraires « privilégiés », tels que les fameux « puits funéraires » du Sud-Ouest ou la tombe de Clémency. Sur ce site, une vingtaine d'amphores vinaires du type Dressel 1 ont été brisées et piétinées sur une aire aménagée à l'extérieur de l'enclos de la tombe (« pavé d'amphores »). Les découvertes avenchoises montrent que ces pratiques, qui rappellent le traitement infligé à certains dépôts métalliques (armes et outils en particulier) en contexte cultuel et funéraire, ont perduré à l'époque romaine. Un peu plus tard en effet, dans le dépôt d'offrandes st. 87 du cimetière d'*En Chaplix* (env. 90-130 ap. J.-C.), quatre amphores vinaires gauloises à fond plat et une amphore Camulodunum 189 ont été brûlées avec d'autres offrandes et brisées en plusieurs milliers de fragments. Dans le dépôt contemporain st. 58, si la plupart des récipients (cruches, écuelles, etc.) ont été déposés intacts dans un coffre, les quatre amphores gauloises et du type Camulodunum 189 ont été brûlées et brisées avant d'être déposées dans la fosse, à l'extérieur du coffre. Dans le dépôt st. 205, les observations sont analogues, les deux amphores gauloise et Camulodunum 189 ayant été brûlées contrairement à la plupart des récipients, en particulier la vaisselle de table¹³⁵. À *Augst-Porte de l'Est*, les amphores vinaires ont également été livrées au feu, de même que dans une tombe de Remetschwil AG, dans laquelle fut découverte, outre une amphore brûlée du type Haltern 70, une épée pliée¹³⁶.

Groupes d'offrandes rares ou absents à Avenches

Quelques catégories de dépôts fréquentes dans les ensembles funéraires aristocratiques ne sont pas attestées à Avenches. C'est principalement le cas des *armes*, présentes dans la plupart des inventaires du centre de la France et, surtout, dans ceux du nord-est de la Gaule (Gaule Belgique). C'est d'ailleurs dans cette dernière région que les tombes à armes d'époque romaine sont les plus nombreuses¹³⁷. Dans nos régions, même pour la période laténienne, les tombes à armes demeurent exceptionnelles¹³⁸.

¹³¹ Chez les Helvètes, une seule tombe à amphores du type Dressel 1 est recensée à Bevaix NE (découverte inédite) : KAENEL/MARTIN-KILCHER 2002, p. 157-158. Carte et liste des sépultures à amphores des types Dressel 1 et Pascual 1 dans OLIVIER/SCHÖNFELDER 2002, fig. 6, p. 83 et p. 84.

¹³² Relevons que le type est présent dans la sépulture augustéenne découverte sous le *fanum* nord d'*En Chaplix* : CASTELLA/FLUTSCH 1990, fig. 5, 15.

¹³³ MARTIN-KILCHER 1987-1994, vol. 2, fig. 229, p. 491.

¹³⁴ POUX 1997 (Bâle-Usine à gaz); POUX 1999 (Paris-Sénat); GUICHARD *et al.* 1999, p. 19-21.

¹³⁵ Réf. cit. note 90. Le bris rituel d'objets métalliques est également attesté à Avenches, en l'occurrence sur des fibules : CASTELLA *et al.* 1999, vol. 1, p. 59 et note 68.

¹³⁶ ASSPA 39, 1948, p. 72.

¹³⁷ POUX 1999, fig. 126, p. 134. Ces tombes sont souvent attribuées à des auxiliaires gaulois au service de l'armée romaine.

¹³⁸ Sur le Plateau suisse, si quelques exemples de tombes à armes sont signalées pour la Tène moyenne, aucun exemple n'est assuré pour la Tène finale : KAENEL 1990.



Fig. 43. Avenches-En Chaplix. Cheval inhumé près du monument funéraire sud (st. 380). Situation : fig. 3: C.

Pour l'époque romaine, le seul cas mentionné est une incinération du milieu du 1^{er} s. ap. J.-C. à Remetschwil AG¹³⁹. L'absence des armes à Avenches pourrait donc bien correspondre à une tradition «culturelle». La nature des activités – plutôt civiles et politiques que militaires? – des défunts pourrait aussi être avancée à titre d'argument, de même bien entendu que leur sexe, au moins un (st. 233) et vraisemblablement deux (st. 241?) des dépôts pouvant être attribués à une femme.

Les mêmes traditions culturelles pourraient être invoquées pour expliquer la grande rareté à Avenches des *outils et instruments* liés à des activités artisanales, agricoles et/ou domestiques, attestés à plusieurs reprises dans les ensembles du centre de la France (Fléré-la-Rivière, Neuvy-Pailloux). Quoi qu'il en soit, cette catégorie de dépôts, régulièrement signalée dans les sépultures du monde alpin, en particulier au Tessin, est peu fréquente sur le Plateau suisse gallo-romain¹⁴⁰. Les seuls éléments que l'on puisse attribuer à l'*instrumentum* sont les probables fragments de fuseaux en os de l'ensemble st. 233 (n^{os} 96-99) et le fragment de faucille du dépôt st. 241 (n^o 151). Les premiers cités appartiennent clairement à la sphère féminine.

Les dépôts de faune

En raison de l'ancienneté des fouilles, de l'état de conservation des vestiges ou de l'absence d'étude spécifique, les dépôts de faune dans les ensembles aristocratiques sont assez mal connus. Le porc semble assez régulièrement présent, conformément à la règle observée aussi bien à la Tène que durant l'époque romaine¹⁴¹.

¹³⁹ Réf. cit. note 136.

¹⁴⁰ CASTELLA *et al.* 1999, vol. 1, p. 70.

¹⁴¹ Les diverses études pratiquées dans le canton de Vaud montrent qu'en contexte funéraire le porc est régulièrement présent et majoritaire parmi les espèces domestiques: voir en dernier lieu CASTELLA *et al.* 1999, vol. 1, p. 71-72 et p. 137-152 (étude de Claude OLIVE). Ce constat vaut d'ailleurs pour l'ensemble du monde gallo-romain durant le Haut-Empire: voir par exemple S. LEPETZ, Les restes animaux dans les sépultures gallo-romaines, in: FERDIÈRE (dir.) 1993, p. 37-44.

Bien que les vestiges soient peu abondants dans les ensembles st. 233 et st. 241, leur analyse est intéressante puisqu'elle indique que toutes les espèces du cheptel ont été utilisées: suidés, bovinés, caprinés et équidés; dans la st. 241, si les caprinés sont absents, on remarque en revanche la présence de la poule et d'une espèce sauvage: le lièvre. La variété des espèces attestées semble d'ailleurs être une constante des ensembles de comparaison.

Dans les deux dépôts, conformément à une observation récurrente dans les nécropoles à incinération de la région, les ossements de bovinés et d'équidés ne sont pas brûlés. En règle générale, les chevaux, comme les chiens, ne fournissent pas d'offrandes alimentaires. Leurs restes sont sans doute plutôt à mettre en relation avec des pratiques sacrificielles, régulièrement mises en évidence dans des contextes civils et funéraires. A ce propos, on peut rappeler la découverte, au pied du monument funéraire sud d'*En Chaplix*, d'un cheval mâle de plus de six ans, inhumé en position forcée (fig. 43), qu'il est tentant d'associer avec l'un ou l'autre des destinataires du monument.

L'examen des vestiges contenus dans le dépôt st. 383 est riche d'enseignements dans la mesure où leur prélèvement semble avoir fait l'objet d'un plus grand soin que dans les deux autres cas. Tandis que les équidés semblent écartés, le spectre faunique, largement dominé par le porc, – de toute évidence le «plat de résistance» du banquet funèbre – se signale aussi par sa diversité: aux espèces domestiques citées dans les autres dépôts – bovinés, caprinés, poule – s'ajoute un autre volatile: l'oie. Dans cette fosse, comme dans les deux précédentes et comme dans le cimetière voisin, les caprinés n'apparaissent que faiblement.

Rare dans le cimetière (autour de 1%), comme dans l'habitat (dépassant rarement 2%)¹⁴², la faune sauvage se manifeste ici de façon plus accentuée puisque environ 3% de l'ensemble des restes lui appartiennent. Le cerf est l'élément dominant, avec 82,5% des restes attribués aux espèces sauvages; ces restes paraissent symboliser des trophées: canines de cerf mâle, et extrémités de deux pattes,

¹⁴² C. AMBROS, Tierhaltung und Jagd im römischen Aventicum, in: *ARCVLIANA* 1995, p. 105-121.

antérieure et postérieure. Citons également le lièvre, la perdrix et la grue. La présence de cette dernière est intéressante : cet oiseau migrateur a pu être chassé ou piégé lors de ses passages, au printemps ou à l'automne.

Les mammifères sauvages présents dans ces dépôts sont également signalés dans les ensembles aristocratiques, en particulier à Antran où, au cerf et au lièvre, s'ajoutent le sanglier et le lapin de garenne¹⁴³. La chasse, à cette époque gallo-romaine où l'animal d'élevage était le premier producteur de viande, devait sans aucun doute être un loisir plutôt qu'une nécessité, réservée aux personnages aisés, comme en témoigne en particulier le fameux *Testament du Lingon*¹⁴⁴.

Soit dit en passant, la lecture de ce document, qui dresse entre autre la liste des objets (articles de chasse et de pêche en particulier) dont le riche personnage exige d'être accompagné, nous invite à ne pas oublier, dans notre analyse, tous les objets que leur matériau (bois, cuirs, vanneries et textiles) a condamnés à disparaître sans laisser de traces.

En conclusion, comme les monuments eux-mêmes, les ensembles funéraires d'Avenches et leur mobilier témoignent de manière spectaculaire du degré de romanisation des élites locales aux premiers temps de la ville¹⁴⁵. A la fois sans doute grands propriétaires terriens, comme l'atteste

l'intégration de l'ensemble cultuel et funéraire d'*En Chaplix* dans un grand domaine foncier péri-urbain (fig. 1, E), et membres éminents de la classe dirigeante de la cité, les destinataires des monuments affichent ostensiblement leur citoyenneté romaine¹⁴⁶ et leur opulence. Conjointement, leurs funérailles s'inscrivent aussi dans des traditions propres à l'aristocratie indigène, dans lesquelles le banquet et le vin jouent un rôle central et rassembleur, traditions dans lesquelles s'inscrit également le sanctuaire installé quelques décennies auparavant à quelques mètres de là.

Un autre aspect intéressant réside dans la présence d'une ou deux femmes parmi ces personnages d'exception. Pour l'ensemble st. 233, cette attribution repose sur les données anthropologiques et sur la présence de quelques objets « caractéristiques » (fibules, miroir, pyxides et coffrets en os, fuseaux)¹⁴⁷. Dans le dépôt st. 241, les indices sont plus ténus, en l'absence de toute donnée anthropologique : seule la similitude du mobilier avec celui du dépôt st. 233 et la présence conjointe des éléments de coffret/s et de pyxide/s en os, de la statuette de Vénus, ainsi que l'abondance de la verrerie plaident en faveur d'une telle identification¹⁴⁸. Quoi qu'il en soit, avec la tombe féminine, un peu plus ancienne, à l'origine du sanctuaire voisin¹⁴⁹, ces découvertes mettent en lumière la situation privilégiée de certaines femmes au sein de l'aristocratie locale¹⁵⁰.

¹⁴³ Th. JOSIEN-POULAIN, Étude de la faune, in: PAUTREAU (dir.) 1999.

¹⁴⁴ Y. LE BOHEC (éd.), *Le Testament du Lingon*, Actes de la journée d'étude du 16 mai 1990 (Univ. de Lyon III), Lyon, 1991. Pour la période laténienne, voir MÊNIEL 2002.

¹⁴⁵ C'est dans la région de Trèves, grâce à l'abondance des sites recensés, que l'étude des inventaires funéraires met le plus clairement en évidence le processus d'acculturation des élites locales : voir par exemple BÖHME-SCHÖNBERGER 1993.

¹⁴⁶ La statue la mieux conservée du monument sud est celle d'un *togatus* : CASTELLA (dir.) 1998, p. 42.

¹⁴⁷ Rappelons en outre que la statue centrale du groupe familial élevé dans la chapelle sommitale du monument nord est féminine.

¹⁴⁸ Ce mobilier présente de nombreux points communs avec la riche tombe à inhumation féminine d'époque claudio-néronienne mise au jour à Saintes (Charente-Maritime) : verrerie abondante, éléments de coffrets, statuette féminine (déesse-mère), etc. : CHEW 1988.

¹⁴⁹ CASTELLA 1993.

¹⁵⁰ Une proportion importante de sépultures féminines est également signalée parmi les tombes privilégiées trévires à partir de l'époque augustéenne : REINERT 1993, p. 354.